

BULLETIN D'ADHESION ET D'ENGAGEMENT

Je soussigné :

Demeurant à :

Agissant en qualité de : Propriétaire (*), Gérant (*), Représentant de l'Indivision (*)

Dénomination de la propriété Forestière :

Déclare :

1° - Demander mon adhésion à ladite société.

2° - M'engager, sous réserve de l'accord de coopérative, pour l'exercice social en cours et les années suivantes, soit jusqu'au 30 JUIN 2001 :

- à apporter à celle-ci, sauf cas de force majeure, les quantités de produits de ladite exploitation, correspondant à un pourcentage de 80 % des produits de l'exploitation rentrant dans les catégories définies à l'article 3 des statuts de la société coopérative ;
- et/ou à me procurer à l'achat 25 % au moins des biens d'approvisionnement ;
- et/ou, à utiliser tout ou partie des services selon convention écrite.

3° - M'engager à souscrire auprès de la Société Coopérative, le nombre de parts sociales correspondant aux services auxquels j'adhère.

Le présent engagement sera renouvelable par tacite reconduction par périodes de 3 ans à compter de l'expiration de la période fixée au 2° ci-dessus sauf dénonciation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au président du conseil d'administration de la coopérative trois mois au moins avant la date d'expiration de chaque période d'engagement.

La présente offre d'engagement est valable pour une durée de six mois à compter de sa date.

Fait à, le

Signature

(*) Rayer les mentions inutiles

Il est possible de consulter les statuts et le règlement intérieur de la Société Coopérative Forestière d'Amiens et d'Arras au Siège, 96 rue Jean Moulin à Amiens ou de vous les faire parvenir sur simple demande.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné :

Demeurant à :

Agissant en qualité de : Propriétaire (*), Gérant (*), Représentant de l'Indivision (*)

Dénomination de la propriété Forestière :

Surface forestière :

Commune(s) :

Département :

N° d'adhésion à PEFC :

Assujetti à la T.V.A. (*) : NON OUI (N° : FR _____)

Déclare adhérer aux services suivants : (cocher une ou plusieurs cases)	Déclare souscrire à :	
<input type="checkbox"/> Opérations de collecte vente : (Type 1)	<input type="checkbox"/> 5 parts de 2 € de 1 à 20 ha <input type="checkbox"/> 10 parts de 2 € de 21 à 40 ha <input type="checkbox"/> 15 parts de 2 € de 41 à 60 ha <input type="checkbox"/> 20 parts de 2 € de 61 à 80 ha <input type="checkbox"/> 25 parts de 2 € de 81 à 100 ha	<input type="checkbox"/> 30 parts de 2 € de 101 à 120 ha <input type="checkbox"/> 35 parts de 2 € de 121 à 140 ha <input type="checkbox"/> 40 parts de 2 € de 141 à 160 ha <input type="checkbox"/> 45 parts de 2 € de 161 à 180 ha <input type="checkbox"/> 50 parts de 2 € de 181 ha et +
<input type="checkbox"/> Activités de services : (Type 6)	<input type="checkbox"/> 1 parts de 2 € de 1 à 20 ha <input type="checkbox"/> 2 parts de 2 € de 21 à 40 ha <input type="checkbox"/> 3 parts de 2 € de 41 à 60 ha <input type="checkbox"/> 4 parts de 2 € de 61 à 80 ha <input type="checkbox"/> 5 parts de 2 € de 81 à 100 ha	<input type="checkbox"/> 6 parts de 2 € de 101 à 120 ha <input type="checkbox"/> 7 parts de 2 € de 121 à 140 ha <input type="checkbox"/> 8 parts de 2 € de 141 à 160 ha <input type="checkbox"/> 9 parts de 2 € de 161 à 180 ha <input type="checkbox"/> 10 parts de 2 € de 181 ha et +
<input type="checkbox"/> Activités d'Approvisionnement : (Type 5)	<input type="checkbox"/> 2 parts de 2 € de 1 à 20 ha <input type="checkbox"/> 4 parts de 2 € de 21 à 40 ha <input type="checkbox"/> 6 parts de 2 € de 41 à 60 ha <input type="checkbox"/> 8 parts de 2 € de 61 à 80 ha <input type="checkbox"/> 10 parts de 2 € de 81 à 100 ha	<input type="checkbox"/> 12 parts de 2 € de 101 à 120 ha <input type="checkbox"/> 14 parts de 2 € de 121 à 140 ha <input type="checkbox"/> 16 parts de 2 € de 141 à 160 ha <input type="checkbox"/> 18 parts de 2 € de 161 à 180 ha <input type="checkbox"/> 20 parts de 2 € de 181 ha et +

Soit : parts de 2 €, ci-joint un chèque de :Euros.

Fait à, le

Signature

(*) Rayer les mentions inutiles

Il est possible de consulter les statuts et le règlement intérieur de la Société Coopérative Forestière d'Amiens et d'Arras au Siège, 96 rue Jean Moulin à Amiens ou de vous les faire parvenir sur simple demande.